



Paris, le 24 mai 2004

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### *CNP Assurances et l'UNPMF lancent le Plan Retraite Mutex*

Dans le cadre du partenariat signé entre la FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française) et CNP Assurances le 6 juin 2003, la CNP et l'UNPMF lancent une offre PERP (Plan épargne retraite populaire) pour les adhérents des mutuelles membres de l'UNPMF (Union Nationale de Prévoyance de la Mutualité Française).

Conformément à la convention de partenariat et au plan de développement dans lesquels elles se sont engagées à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs, la CNP et la Mutualité Française ont décidé de développer, dans le cadre des orientations sur la loi des retraites, une offre aux couleurs de la Mutualité, qui bénéficie de la sécurité et de l'expérience de la CNP en la matière.

L'accord entre l'UNPMF et CNP Assurances prend la forme d'une co-assurance à parité entre les deux entités pour le développement d'un plan retraite, le Plan Retraite Mutex, disponible dès le début du mois de juin 2004.

Le Plan Retraite Mutex est un plan d'épargne retraite populaire relevant de la loi Fillon du 21 août 2003. C'est un contrat collectif d'assurance retraite à adhésion facultative, placé sous le triple sceau de l'équité, de la sécurité et de la liberté. Formule d'épargne multisupport, il consiste à capitaliser une épargne sur un contrat combinant un support en euros et un support en unités de comptes. A la souscription, l'adhérent a le choix entre un fonds classique en euros (100 % fonds euros) et un fonds en gestion pilotée (fonds euros + UC) qui intègre une sécurisation progressive.

L'objectif des deux partenaires en matière de retraite est d'atteindre, en régime de croisière, une part de marché de 5 % des plans distribués par les différents opérateurs. Il est prévu, tous produits retraite confondus, une production d'environ 15 000 contrats par an et une collecte de 60 millions d'euros à horizon 2008.

L'UNPMF (Union Nationale de Prévoyance de la Mutualité Française) regroupe 164 mutuelles disposant de plus de 1 000 points d'accueil. Son chiffre d'affaires d'assurance en 2003 s'est élevé à plus de 500 millions d'euros. Le Plan Retraite Mutex enrichit la gamme des produits retraite de l'UNPMF composée jusqu'à présent de produits loi Madelin et de rentes viagères différées tous publics.

Sur le secteur de la retraite, CNP Assurances entend atteindre une part de marché équivalente à celle détenue en assurance vie. La réactivité et l'expertise dont elle fait preuve en matière de développement de produits retraite lui permettent de proposer un PERP aux adhérents de ses partenaires mutualistes dès la publication des décrets d'application.

Contact presse UNPMF :  
Alain HARDEBOLLE  
% 01.40.43.34.36  
[alain.hardebolle@mutualite.fr](mailto:alain.hardebolle@mutualite.fr)

Contacts presse CNP Assurances :  
Sophie Messenger % 01 42 18 86 51  
Tamara Bernard % 01 42 18 86 19  
Fax : 01 42 18 84 50  
[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)